



Des Mauriciens pourront prendre de l'emploi dans les chaînes hôtelières de renom en France, y compris le Club Med.

# Club Med France recrute des Mauriciens

Keshav Kallee  
Port-Louis, 7 juin

CEUX QUI détiennent des qualifications reconnues dans l'hôtellerie peuvent se réjouir. Ils auront d'ici peu la possibilité de prendre de l'emploi dans les chaînes hôtelières de renom en France, y compris le Club Méditerranée, plus connu comme Club Med.

La National Empowerment Foundation (NEF), en étroite collaboration avec l'Agence française de développement, multiplie depuis quelque temps les contacts avec des employeurs de l'Hexagone pour faciliter le recrutement de Mauriciens dans le cadre de la migration circulaire. Pour cette année inaugurale du programme, une cinquantaine de candidats auront la chance de mettre le cap sur la France.

Jacques Marie-Jeanne, responsable de ce dossier à la NEF, a confirmé au *Mational*, mardi, que les négociations entre les principaux partenaires impliqués sont sur la bonne voie. "Nous sommes en pourparlers avec les autorités françaises qui, à notre plus grand plaisir, manifestent à nouveau un intérêt particulier pour recruter les locaux

dans le secteur de l'hôtellerie", a-t-il affirmé.

Toutefois, précise notre interlocuteur, les démarches initiées deux mois plus tôt, n'ont pas apporté les résultats escomptés en raison de la crise de la zone euro. "C'est un dossier qui aurait dû être à un stade

## || HÔTELLERIE ||

avancé actuellement. Malheureusement, la récession n'a pas épargné le pays hôte. Ce qui a quelque peu joué contre nous. Cependant, les choses ont évolué de nouveau ces dernières semaines. Et cette fois, c'est en notre faveur", a-t-il soutenu.

A ce rythme, selon Jacques Marie-Jeanne, des développements majeurs sont attendus au plus tard en septembre 2011.

"Si tout se passe comme prévu, les candidats retenus s'envoleront pour la France dans un délai de quatre mois, non sans pour autant avoir bénéficié d'une formation approfondie sur la culture française de la NEF. Dans cette même logique, ils seront également appelés à suivre des sessions explicatives sur la gestion budgétaire avant leur déplacement pour

qu'ils puissent utiliser à bon escient leur salaire plutôt attrayant", a-t-il dit.

Si, à ce stade, les autorités françaises s'intéressent uniquement à recruter les Mauriciens dans l'hôtellerie, il se pourrait que d'autres portes s'ouvrent l'année prochaine. La NEF compte, en effet, exploiter au maximum l'accord signé entre les deux pays pour l'intégration des locaux dans d'autres domaines, dont l'administration, l'agriculture, l'artisanat et la construction.

Jacques Marie-Jeanne insiste cependant sur la nécessité de procéder méthodiquement, sans brouiller les étapes. "C'est un dossier important qui doit être traité minutieusement car cela concerne le déplacement des Mauriciens en terre étrangère pour une période d'au moins deux ans. Nous ne voulons nullement que ceux qui font partie du voyage éprouvent des difficultés une fois loin de leur terre natale", a-t-il précisé.

Selon l'accord bilatéral signé entre Maurice et la France, 850 Mauriciens, professionnels et non professionnels, peuvent annuellement effectuer le déplacement en France dans le cadre de la migration circulaire. — keshav.k@lemational.mu